

AGENCE IMMOBILIER DE DEMAIN

Barème d'honoraires, immeuble à usage d'habitation ou professionnel. Les honoraires ne sont pas dégressifs et sont à charge acquéreur. En cas de délégation de mandat, les honoraires sont ceux de l'agence ayant pris le mandat.

- 4,50 % TTC au-delà de 500 000 €
- 5,00 % TTC pour un prix net vendeur de 350 001 € à 500 000€
- 5,50 % TTC pour un prix net vendeur de 250 001 € à 350 000€
- 6,00 % TTC pour un prix net vendeur de 200 001 € à 250 000 €
- 6,50 % TTC pour un prix net vendeur de 150 001 € à 200 000 €
- 7,00 % TTC pour un prix net vendeur de 125 001 € à 150 000 €
- 8,00 % TTC pour un prix net vendeur de 100 001 € à 125 000 €
- 9,00 %TTC pour un prix net vendeur de 50 000 € à 100 000 €
- 10,00 % TTC pour un prix net vendeur inférieur à 50 000 €

AVEC MINIMUM DE 490 € TTC.

- 10 % TTC pour les terrains

Concernant les mandats de location :

- **Honoraires de négociation, d'entremise : 500 € TTC à charge bailleur**
- **Honoraires de visite 50 € TTC à charge locataire, constitution du dossier 150 € TTC à charge locataire, de rédaction du bail ainsi que l'état d'entrée dans les lieux à charge bailleur et locataire pour moitié chacun, forfait de 8 € TTC/m².**
- **Etat de sortie des lieux à charge Bailleur uniquement 500 € TTC.**

Déclaration légales :

<p>ORPI - IMMOBILIER DE DEMAIN Toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce S.A.S. au capital de 50 000 € Siège social : 45 rue Auguste Meunier 77500 CHELLES RCS MEAUX B 483 768 255</p>	<p>TVA intracommunautaire : FR 89483768255 Carte professionnelle 77012016000013178 délivrée par la CCI de Seine et Marne le 18/10/2016 Garantie financière de 110 000 € accordée par ALLIANZ, 87 avenue de Richelieu, 75002 Paris</p>
--	---

Correspondant TRACFIN : Monsieur Jacques HENNEQUIN

Dans le cadre des informations TRACFIN, la présentation de la pièce d'identité des visiteurs est obligatoire.

Nouveaux barèmes à compter du 04/04/2018.